

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Secrétariat général

Paris, le

11 DEC. 2017

Direction des ressources humaines

Service de gestion

Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires

Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires
des personnels contractuels, des personnels d'exploitation
et des personnels maritimes

Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,

Par courrier en date du 25 octobre 2017, vous me faites part de votre constat relatif à l'inadéquation du statut actuel des officiers de port au regard des missions et des profils de carrière des agents qui le composent.

Je partage avec vous le constat de la nécessité d'actualiser le statut notamment au vu de l'obsolescence du système des classes fonctionnelles qui ne semble plus adapté et qui se révèle atypique au regard des autres corps de la fonction publique.

Compte tenu de ces éléments, et conformément à votre demande, je vous informe que je suis favorable à l'organisation de réunions techniques au cours de l'année 2018. Ces réunions seront l'occasion de partager les orientations à envisager pour l'avenir des agents afin d'aboutir dans les meilleurs délais à un projet de texte conforme et adapté aux enjeux du corps. Le projet devra ensuite être soumis à un accord du ministère de l'action et des comptes publics.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le directeur des ressources humaines

Jacques CLÉMENT

Monsieur Hervé PERROT
Secrétaire Général Adjoint
du Syndicat national des officiers de port – FO
Capitainerie du Grand Port Maritime du Havre
Bd JF Kennedy
76 600 LE HAVRE